

**Index alphabétique**  
**Index numérique**  
**Conditions**  
**générales de vente**

**BRAND Catalogue Général 800**



<b>A</b>			
accu-jet® <i>pro</i>			
(auxiliaire de pipetage)	70, 71		
Adaptateurs pour flacon fileté, Dispensette®, seripettor®, Titrette®, QuikSip™	18, 76		
Adaptateurs pour pointes DD tips	92		
Agitateurs			
(barreaux aimantés)	242 - 245		
Agitateurs, avec tiges agitatrices	241		
Agitateurs, thermomètres	182		
Alcoomètre			
Gay-Lussac + Cartier	179		
Richter + Tralles	179		
Allonges, pour creusets filtrants	226		
Ampoules à séparation	225		
supports pour	225		
Anneaux de suspension			
pour entonnoirs	225		
Appareils à eau distillée			
MonoDest 3000	265		
Appareils de volumétrie			
(informations)	127 - 129		
Appareils rodés,			
rodages coniques	238, 240		
Aspirateur (QuikSip™)	75, 76		
ASTM, thermomètres	187		
ASTM, tubes à centrifuger	172, 173		
Atomiseur	256		
Attestation de conformité			
(informations)	282		
Auxiliaires de pipetage, accu-jet® <i>pro</i>	69 - 71		
Auxiliaires de pipetage			
macro	72		
micro	73		
micro-classic	73		
Auxiliaires de pipetage, micropipettes			
à usage unique intraEND	203		
Auxiliaires de pipetage, poires pour pipetage	74		
<b>B</b>			
Bacs	258		
à colorations	209 - 211		
à photos	258		
de rinçage pour pipettes	259		
de trempage (bacs de rinçage pour pipettes)	259		
porte-pipettes	260		
Baguettes d'agitations	246		
Baguettes magnétique	245		
Ballons à fond plat	214		
Bang, microburettes	152, 153		
Barreaux aimantés	242 - 245		
sphériques	245		
Baumé, densimètres	178		
Béchers	215 - 218		
à puiser, échantillonneurs	218		
en plastique	216 - 218		
en verre	215		
gradués	217		
gradués avec poignée	217		
BIO-CERT® (informations)	293		
BLAUBRAND® Classe A/AS			
(informations)	128, 129		
Boîtes	248		
à échantillons, PFA	248		
de Pétri	194		
pour lames porte-objets	212		
pour le stockage et la distribution	110, 193		
Bouchons	197		
à rodage mâle	240		
en caoutchouc	239		
en silicone	239		
pour tubes à essais et à centrifuger	196, 197		
BRANDplates®			
plaques de microtitration	111 - 122		
96-well	106, 114 - 120		
348-well	114 - 120		
1536-well	114, 115, 118		
couvercles	122		
informations	111 - 113		
Brix, densimètres	179		
Burettes (informations)	151		
à piston, Titrette®	27 - 32		
à zéro automatique, de Pellet	160 - 162		
du Dr. Schilling	159		
burettes à zéro automatique			
(informations)	151		
capuchons	167		
compactes	156 - 158		
compactes à zéro automatique	163, 164		
Dafert	154		
flacons de rechange	166		
microburettes de Bang	152, 153		
pièces de rechange	157, 158		
pincettes	166, 167		
pointes	157, 158, 165		
robinets	157, 158, 165, 168		
support	167		
Titrette®	27 - 32		
tubes	157, 158, 165		
verre brun	155, 156		
verre clair	152 - 154		
Bürker, cellules de numération	206		
<b>C</b>			
Calibrage, logiciel pour calibrage			
EASYCAL™ 4.0	77 - 80		
Calibrage, service de calibrage			
(informations)	290, 291		
Caoutchouc			
bouchons en caoutchouc	239		
joints en caoutchouc			
pour fioles de filtration	227		
manchettes en caoutchouc			
pour les creusets filtrants	226		
poires en caoutchouc à soufflet simple, pour burettes	166		
télines en caoutchouc pour les pipettes Pasteur en verre	201		
Capillaires, tubes	202		
Capsules			
à cristallisation	219, 220		
à cristallisation, PTFE	220		
à évaporation	219, 220		
à tare	248		
à tare, à usage unique	248		
cell-culture™ (aspirateur)	76		
Cellules de numérations	204 - 207		
Fuchs-Rosenthal	207		
Certificat			
du lot BLAUBRAND®			
(informations)	284		
individuel BLAUBRAND®			
(informations)	284		
Certificats pour appareils de volumétrie (informations)	128, 129		
Cire de cachet pour hématocrites	203		
Clips à ressort	233		
Coagulomètre, tubes à essais	197		
Coefficient de variation, exactitude et limites d'erreur (informations)	283		
Collecteurs de gouttes (tube à distiller)	255		
Compatibilité avec les thermocycleurs	294		
Cônes, à sédimentation, d'Imhoff	173, 174		
Cônes, à sédimentation, supports	175		
Conseils concernant la sécurité (informations)	308		
Coplin, bac à coloration	210		
Corde de coton pour les pipettes	136		
Coulter Counter®, godets pour analyseur	190		
Creusets filtrants	226		
Cryovials	109		
Cryovials, portoir pour cryovials	110		
Cutter pour PARAFILM® M	199, 214		
Cuves			
à usage unique	123 - 126		
macro et semi-micro	124, 125		
micro	124		
UV	124		
<b>D</b>			
Delbrück, micropipettes			
à usage unique	202		
Densimètres	176 - 180		
alcoomètres	179		
chercheurs	177		
de Brix	179		
en degrés Baumé	178		
pour sucre	179		
spéciaux	180		
standards	177, 178		
Dérouleur pour feuilles	108		
Désinfection d'instruments	263		
Dessiccateurs et accessoires	228, 229		
Détergents	261 - 264		
désinfectants	263		
désinfectants pour surfaces	264		
universels	262		



Pasteur, pipettes	200, 201
Pâte au silicone	238
PCR	
box et rack	101
feuille de protection	
auto-adhésive	108
grille pour plaque	104
mini cooler	101
plaques	102, 103
récipients	99 - 101, 103
Pelles de mesure	247
en plastique	247
Pellet, burette à zéro	
automatique	160 - 162
PFA	
bêchers	217
boîtes à échantillon	248
capsules à évaporation	219
fioles jaugées	144
flacons	253
flacons laveurs pour gas	231
matériel de laboratoire pissettes	254
tubes à essais	221
Pièce de fixation multiple pour	
l'assemblage de tiges	267
Pièce de fixation orientable,	
Castaloy®	268
Pincés	247
à chaîne	270
à mâchoires	269 - 271
à thermomètres	271
à trois doigts	269, 270
à trois doigts, Castaloy®	269, 270
à vis	272
à vis pour tuyaux	272
de sécurité	148, 166
pour bain-marie	270, 271
pour burettes	166, 167
pour supports	269, 270
Pipettes	
à contonner	
écoulement total	134 - 138
à coussin d'air	35 - 55
Transferpette® S	35 - 40
Transferpette®	41 - 47
Transferpette® electronic	48 - 55
à déplacement direct	
(Transferpette®)	57 - 60
à piston	
Transferpette® S	35 - 40
Transferpette®	41 - 47
Transferpette® electronic	48 - 55
Transferpette®	57 - 60
à usage unique, micro	202
automatiques (dispositif de	
distribution pour flacons)	148
bacs de rinçage	259
bacs de trempage	259
bacs porte-pipettes	260
capillaire, à usage unique	202, 203
compte-gouttes	200
à usage unique	200
de sérologie	137

Pipettes	
Delbrück micropipettes	202
électroniques,	
monocanal	51, 52
multicanaux	53 - 55
en plastique	132
graduées	133 - 138
culture de tissus	138
en plastique	138
en verre	133 - 138
jaugées	130 - 132
en plastique	132
en verre	130 - 132
seringue	132
micropipettes à usage unique	202
multicanaux	
Transferpette® S-8/-12	39, 40
Transferpette®-8/-12	46, 47
Transferpette®-8/-12	
electronic	53 - 55
paniers	259
Pasteur	200, 201
pointes à membrane filtrante,	
à usage unique	83, 85 - 90
pointes de, qualité	
BIO-CERT®	86, 89
porte-pipette pour micropipettes	203
récipients	259
répétitives	
HandyStep® electronic	65 - 68
HandyStep®	61 - 64
seringues	138
supports	260
Pissettes	254
Plaques de microtitration,	
BRANDplates®	106, 111 - 120
96-well	106, 114 - 120
384-well	114 - 120
1536-well	114, 115, 118
Plaques deep well	106
feuilles adhésives	108
grilles	107
Plastique	
bêchers	216 - 218
bêchers gradués	216, 217
boîtes	248
bouchons	239, 240
cône à sédimentation d'Imhoff	174
cuves	124, 125
entonnoirs	222 - 224
éprouvettes graduées	149, 150
fioles jaugées	144
flacons	250 - 257
pincés	247
pincés pour rodages	238
pipettes graduées	138
pipettes jaugées	132
pointes de pipette	83 - 90
robinets	237
support pour tubes à essais	198
tubes de jonction	234 - 236
tuyaux	232
Plastiques (information)	298 - 305

Plateau à coloration	211
Pointes à membrane	
filtrante	83, 85 - 90
Pointes DD tips	91, 92
BIO-CERT®	92
Pointes de pipette avec filtre	85 - 89
BIO-CERT®	86, 89
Pointes de pipette	
BIO-CERT®	86, 89
à usage unique	83 - 90
Porte-pipette pour les micropipettes	
intraEND et Delbrück	203
Portoirs	
PCR, rack PCR	101
pour cuves	125
pour microtubes	110, 198
pour tubes à réaction	198
pour tubes PCR	101
pour vials cryogéniques	110
Pot à urine	192
Pots pour coprologie	192
PTFE	
agitateurs, avec tiges agitatrices	241
baguettes d'agitation	246
baguette magnétique	245
barreaux aimantés	242 - 245
bêchers	218
bouchons	240
capsules à cristallisation	220
échantillonneurs	218
flacons	252
flacons compte-gouttes	255
manchons à usage unique	238
pincés	247
pincés pour rodages	238
robinets	157, 158, 237
rodages femelle	239
rodages femelle avec bourrelet	239
verres de montre	219
Pursept®-A	
aérosol désinfectant	264
désinfectant concentré	264
tissus de désinfection	264
Pycnomètres BLAUBRAND®	170, 171
<b>Q</b>	
QuikSip™ BT-Aspirator	75, 76
<b>R</b>	
Récipient pour pipettes	259
Récipients	110, 258
Récipients (Seaux)	257, 258
Réservoir de réactif	55
Robinets	
à pointe pour dessiccateurs	228
à trois voies	237
à une voie	237
pour burettes	157, 158, 165, 168
pour flacons tubulés	256
Rodage conique	
bouchons	240
entonnoirs	224
femelles	239

Rodage conique					
flacons	148, 166, 250				
manchons	238				
manchons à usage unique	238				
pâte du silicone	238				
pinces	238				
robinets pour burettes	168				
rodages femelle avec bourrelet,					
PTFE	239				
thermomètres	188				
Ruban indicateur de stérilisation	192				
<b>S</b>					
Saccharimètres					
(densimètres pour sucre)	179				
Sacs de stérilisation	193				
Sacs de stérilisation et support	193				
SafetyPrime™, soupapes de purge	18				
Schiefferdecker, bacs à colorations	210				
Schilling Dr., burettes à zéro					
automatique	159				
Seau à glace	258				
Seaux	257				
seripettor® (distributeur adaptable					
sur flacon)	21 - 26				
seripettor® pro (distributeur					
adaptable sur flacon)	21 - 26				
seripettor®, seripettor® pro, guide					
pour la sélection des appareils	24				
SILBERBRAND classe B					
(informations)	128				
Silicone					
bouchons	239				
pâte	238				
Soupape antiretour	236				
Spatules	246				
d'agitation	246				
Starter Kit Transferpette® S	38				
Statifs à socle	167, 266				
trépied	266				
Statifs					
anneaux de support	271, 272				
manchons de fixation	267, 268				
noix	268, 269				
pieds de	266, 267				
pinces	269, 270				
pour burettes compactes					
à zéro automatique	167				
tiges de	267				
Support pour					
accu-jet® pro	71				
ampoules à séparation	225				
burettes	167				
cônes à sédimentation	175				
cônes à sédimentation					
(Imhoff)	175				
entonnoirs	225				
HandyStep®	64				
pipettes	259, 260				
sacs de stérilisation	193				
Transferpette® S	40, 47				
Transferpette®	45, 47				
Transferpette® electronic	52				
Support pour					
Transferpette®	60				
tubes à essais	198				
Surveillance des moyens de contrôle					
(informations)	285 - 287				
Système de prélèvement					
pour la Dispensette®	20				
<b>T</b>					
Table de résistance,					
Plastiques	301 - 305				
Technique Easy Calibration					
(informations)	288, 289				
Tête de pompage, burette compacte					
à zéro automatique	166				
Têtes de pissette	254				
Thermomètres,	181 - 188				
à échelle intérieure	182, 184, 188				
à maxima	184				
à minima et maxima	188				
à point de goutte	186				
à rodage conique normalisé	188				
agitateurs	182				
ASTM	187				
basses températures	185				
d'Anschütz	185				
de distillation (à rodage conique)	188				
de poche	183				
de précision	184 - 188				
gradués sur tige	182 - 187				
hautes températures	185				
pour déterminer le point de					
solidification	186				
pour déterminer les points de					
trouble et de congélation	186				
pour les mesures de basses					
températures	185				
sans mercure	183				
Thoma, cellules de numérations	206				
Tige agitatrice	241				
Tiges de statif	267				
Tip-Box, Tip-Box N					
(pointes de pipette)	86, 88, 89				
Tip-Rack					
(pointes de pipette)	86, 88, 89				
Tip-Rack S					
(pointes de pipette, stérilisés)	86, 89				
Tip-Set (pointes de pipette)	86, 88, 89				
Tip-Set S					
(pointes de pipette, stérilisés)	86, 89				
Tip-Stack™ (pointes de pipette)	86, 89				
Titrette®	27 - 32				
Transferpette® S	33 - 38				
Transferpette® S -8/-12	39, 40				
Transferpette®	41 - 45				
PipSet	45				
Transferpette®-8/-12	46, 47				
Transferpette® electronic	49 - 52				
Transferpette®-8/-12					
electronic	53 - 55				
Transferpette®	57 - 60				
Trompe à eau	232				
Tubes					
à centrifuger	195, 196, 221				
à centrifuger ASTM	172, 173				
à cultures	195				
à échantillon de gaz	231				
à essais	197, 221				
à essais et					
à centrifuger	195, 196, 221				
à essais, supports pour	198				
capillaire	202, 203				
capillaires microhématocrites	203				
coagulomètres	197				
de jonction	234 - 236				
de jonction à emboîter					
pour tuyaux	236				
de réduction	234 - 236				
de séchage	19				
de sédimentation	197				
en rack, vrac	107				
vials cryogéniques	109				
Türk, cellules de numérations	206				
Tuyaux	233				
Tuyaux, pour laboratoires	232				
<b>U</b>					
Usage unique, articles de					
boîtes de Pétri	194				
bouchons	196, 197				
cuves	124, 125				
cuves-UV	124				
ensemenceurs	194				
godets pour analyseur	190, 191				
Usage unique					
manchons	238				
micropipettes Delbrück,					
intraEND	202				
micropipettes, intraMARK					
et intraEND	202				
pipettes compte-gouttes	200				
pipettes Pasteur	200				
plaques de microtitration	111 - 120				
plaques PCR	102				
pointes à membrane					
filtrante	83, 85 - 89				
pointes, DD	91, 92				
pointes, de pipette					
(en vrac, en rack)	87 - 89				
pot à urine	192				
pot pour coprologie	192				
récipients PCR	99 - 101, 103				
sacs de stérilisation	193				
spatules d'agitation	125				
tubes à centrifuger	195, 196				
tubes à cultures	195				
tubes à essais	197				
tubes à essais, coagulometer	197				
tubes à réaction	93 - 97				
tubes capillaires					
microhématocrites	203				
tubes de sédimentation	197				
vials cryogéniques	109				

<b>V</b>	
Valeurs de l'ACR (informations)	93
Verre brun	
burettes	155, 156
fioles jaugées	142
flacons	166, 249
Verres de montre	219
Verres techniques	
(informations)	295 - 297
Vide, dessiccateurs	228, 229
Vide, trompe à eau	232
<b>W</b>	
Winkler, flacons à oxygène	171

Réf.	page	Réf.	page	Réf.	page
62 08	26	297 01 - 297 38	131	623 10 - 623 15	191
66 36	32	300 02 - 300 18	132	650 31 - 657 43	228
66 37 - 66 96	19	305 02 - 305 18	131	658 04 - 660 30	229
66 97 - 66 98	19, 26	309 00	260	717 71 - 723 78	257
66 99	19	311 06 - 311 15	138	737 14 - 740 24	227
67 07	26	314 02 - 314 15	132	745 06 - 745 11	225
67 83	32	317 08 - 319 08	146	760 05 - 760 55	233
67 88	76	319 09	147	781 00	231
67 90	26	319 20	146	781 38 - 781 62	230
100 02 - 100 04	158	319 21	147	782 00	231
115 00 - 115 05	159	319 28	146	782 38 - 782 62	230
115 10 - 115 15	157, 165	319 29	147	783 00 - 783 62	231
115 25	165	319 38	146	810 53 - 812 48	168
116 00 - 118 00	158	319 39	147	812 56 - 812 65	162
118 05	157, 165	319 48	146	818 05 - 822 22	168
120 03 - 120 18	154	319 49	147	824 15	228
120 52 - 120 58	155	319 54	146	885 05 - 886 80	237
120 83 - 120 88	154	319 55	147	893 20 - 896 70	216
120 93 - 120 98	153	319 62	146	901 20 - 902 62	217
124 64 - 124 88	152	319 63	147	903 05 - 904 70	218
135 06 - 135 08	153	319 64 - 321 64	146	906 17 - 912 73	215
135 32 - 135 38	155	324 08 - 324 62	148	917 17 - 917 68	214
135 63 - 135 68	153	327 05 - 327 64	146	927 14 - 928 63	215
138 44 - 138 88	152	339 08 - 339 62	148	931 70 - 931 85	218
139 03 - 139 28	156	347 08 - 350 64	150	949 05 - 949 15	224
139 33 - 139 58	157	351 08 - 351 64	149	951 05 - 951 11	260
164 00 - 165 10	167	360 08 - 362 54	144	1107 05 - 1107 10	220
165 15 - 165 20	166	364 01 - 364 19	140	1128 05 - 1131 35	247
211 08 - 211 18	154	365 48 - 365 53	141	1139 31 - 1141 30	195
219 11 - 219 18	161	367 43 - 367 55	143	1143 08 - 1145 24	221
223 02 - 223 18	162	368 38 - 368 54	141	1147 15 - 1147 60	197
223 22 - 223 38	161	369 38 - 369 54	140	1148 17 - 1148 23	195
225 21 - 227 68	160	370 45 - 370 53	142	1148 30 - 1148 54	109
233 10 - 234 00	166	372 34 - 372 48	140	1148 60 - 1148 66	110
237 13 - 237 24	159	372 49	129, 140	1149 30 - 1149 40	98, 110
237 25 - 237 28	159, 165	372 50 - 372 94	140	1150 15 - 1150 20	190
237 45 - 237 68	159	374 01 - 382 10	142	1153 42 - 1153 76	196
238 09 - 238 30	164	404 28 - 406 70	217	1155 10 - 1155 20	198
238 33 - 238 68	165	415 20 - 416 62	150	1225 20 - 1226 64	249
238 75 - 238 76	166	420 08 - 420 64	147	1245 29 - 1246 39	255
238 82	167	430 05 - 430 88	148	1247 00 -	255, 201
239 09 - 239 30	163	432 05 - 433 38	170	1252 16 - 1253 28	255
242 55 - 242 69	153	434 08 - 434 38	171	1254 00 - 1254 20	200
245 45 - 245 99	152	440 03 - 443 65	262	1269 38 - 1269 62	230
253 00 - 254 00	74	448 22 - 448 25	263	1269 63	148
258 00 - 259 31	73	448 30 - 448 55	264	1269 65 - 1270 65	166
259 33 - 259 62	76	449 20	263	1285 20 - 1285 64	250
260 37 - 261 54	72	455 05 - 455 10	219	1286 28 - 1286 64	251
263 00 - 265 30	71	455 40 - 457 22	220	1287 48 - 1289 62	253
265 35	76	458 00 - 458 02	219	1290 08 - 1290 54	251
266 30	71	500 00	180	1290 55 - 1290 60	159, 165
270 69 - 271 15	137	514 16 - 514 30	238	1290 62 - 1292 06	251
271 60 - 276 14	138	514 63 - 514 70	239	1292 08 - 1292 14	252
277 02 - 277 04	137	555 60 - 555 95	238	1292 20 - 1292 24	254
277 05 - 277 16	136	556 18	148, 166	1292 30 - 1292 36	255
277 21 - 277 58	135	556 38 - 556 49	238	1292 50 - 1292 52	144
278 16 - 278 48	134	562 15 - 563 65	265	1292 54 - 1292 56	248
282 05	136	616 05 - 616 10	238	1292 60 - 1292 74	253
283 00 - 283 05	260	617 50	192	1292 73 - 1292 75	254
284 05 - 284 15	136	618 15 - 618 20	191	1293 28 - 1293 64	252
288 00 - 292 15	259	619 50 - 620 20	248	1294 08 - 1296 64	251
295 01 - 295 19	132	623 05	192	1298 38 - 1298 62	250

Réf.	page	Réf.	page	Réf.	page
1298 63	148	3876 62	173	7041 01 - 7041 82	44
1298 64 - 1299 64	250	3880 00	174	7041 90	45
1302 28 - 1302 54	251	3880 50 - 3880 60	175	7042 01 - 7042 03	19, 26
1302 60	159, 165	4020 38 - 4020 46	143	7042 04 - 7042 05	19, 26, 32
1302 62 - 1302 64	251	4520 00 - 4557 51	194	7042 08	19, 26
1303 20 - 1304 28	252	4580 21 - 4622 31	226	7042 09 - 7042 82	20
1304 80 - 1304 88	253	4625 00 - 4632 43	227	7043 25 - 7043 28	18, 76
1305 05 - 1305 64	252	4636 16 - 4661 34	226	7043 30	18
1308 70 - 1308 74	256	4700 45 - 4708 20	208	7043 43 - 7043 45	18, 76
1309 70 - 1309 74	257	4714 00 - 4718 00	211	7043 75 - 7043 95	18
1309 84 - 1311 90	256	4720 00 - 4722 00	209	7043 96 - 7043 97	18, 76
1316 60 - 1316 64	257	4725 00	210	7043 98 - 7044 31	18
1319 00 - 1319 02	193	4726 00 - 4727 00	209	7044 86 - 7044 95	19
1340 02	236	4728 00	210	7045 00 - 7045 02	25
1340 80	233	4731 00	209	7045 04	25, 76
1341 26 - 1356 00	241	4735 00 - 4743 05	211	7045 06 - 7045 08	25
1358 05 - 1363 35	246	4744 00 - 4744 10	210	7045 18 - 7045 20	26
1371 00 - 1371 60	242	4747 01 - 4747 44	208	7045 22 - 7045 23	25
1371 68 - 1371 99	243	4755 05 - 4755 65	209	7045 26	76
1373 00 - 1373 25	244	4758 00 - 4769 00	212	7045 32 - 7045 51	26
1374 04 - 1374 45	242	5445 70	270	7045 54 - 7045 80	76
1376 07 - 1376 25	243	5445 75 - 5665 12	271	7046 52	40, 45
1376 30 - 1376 38	244	5665 15	272	7046 53	40
1377 00 - 1377 55	245	5666 18	268	7047 08 - 7047 93	38
1378 05 - 1378 48	243	5666 20 - 5666 25	267	7048 10 - 7048 05	40
1379 05 - 1379 19	245	5666 26	268	7050 00 - 7050 53	68
1379 26 - 1379 35	244	5666 27 - 5666 80	267	7051 00 - 7051 20	64
1379 50	245	5667 05 - 5668 50	266	7052 99 - 7053 85	52
1390 35 - 1391 35	247	5735 38 - 5744 89	269	7053 86	45, 52
1398 10 - 1398 20	246	5745 76	270	7053 90 - 7053 93	52
1400 04 - 1403 00	225	5753 63	272	7053 99 - 7054 36	54
1433 52 - 1433 64	233	5754 19 - 5757 21	268	7054 49 - 7054 86	55
1438 48 - 1441 62	254	5762 19 - 5764 19	269	7060 80 - 7060 90	18
1441 80 - 1441 90	256	5770 38 - 5778 57	270	7075 26 - 7075 36	32
1443 05 - 1443 99	239	5779 00	167	7079 15 - 7079 16	18, 26
1444 05 - 1446 45	240	5809 10 - 5809 15	271	7079 17	18
1455 05 - 1456 38	222	5846 19 - 5847 19	272	7079 18	18, 26
1465 06 - 1465 23	223	7013 30 - 7013 55	106	7079 19	18
1470 00 - 1470 35	222	7013 57 - 7013 62	107	7079 25 - 7079 26	19
1470 40 - 1482 45	223	7013 64 - 7013 80	108	7079 28	18
1485 00 - 1485 02	225	7015 01 - 7016 50	214, 199	7079 30	19
1485 05 - 1486 40	224	7018 07 - 7018 78	59	7079 35 - 7079 38	18
1500 10 - 1509 22	219	7019 00 - 7019 68	60	7084 40 - 7084 45	79
1522 50 - 1522 75	234	7021 00 - 7021 11	87	7084 62 - 7084 72	80
1523 00	236	7021 19 - 7022 00	89	7086 05	80, 203
1524 00 - 1525 10	234	7022 02 - 7023 65	88	7086 60 - 7091 09	202
1526 05 - 1526 15	235	7023 68 - 7024 04	92	7091 10	203
1527 05 - 1527 70	234	7024 05 - 7024 18	88	7091 18 - 7091 44	202
1528 00 - 1529 20	235	7024 19 - 7024 50	89	7178 05 - 7178 20	205
1530 05 - 1531 35	236	7025 04 - 7026 04	87	7180 05 - 7180 20	206
1532 05 - 1532 35	235	7026 05 - 7026 08	88	7186 05 - 7186 20	205
1555 40 - 1555 50	248	7026 83 - 7026 96	92	7189 05 - 7189 20	206
1561 00 - 1566 50	258	7028 04 - 7028 12	59	7190 05	207
1583 15 - 1596 70	232	7028 52 - 7028 90	60	7195 05 - 7195 20	206
2350 10 - 2350 30	231	7032 03 - 7032 10	45	7198 05 - 7213 05	207
3620 38	172	7034 09 - 7034 11	55	7220 55 - 7220 60	190
3621 38	173	7034 40	47	7230 14 - 7230 16	208
3623 38	172	7034 59	55	7477 15 - 7477 20	201
3655 38	143	7036 00 - 7036 32	47	7477 50 - 7477 75	200
3860 38 - 3861 48	171	7037 00 - 7037 32	40	7493 11 - 7495 10	203
3873 62	173	7040 02 - 7040 20	249	7589 01 - 7589 10	192
3874 62	174	7040 70 - 7040 75	45	7590 05 - 7591 15	125

Réf.		page
7591 50 - 7592 43		124
7595 00		125
7597 00 - 7597 10		193
7598 00		125
7685 05 - 7685 10		258
7685 15		260
7780 12 - 7794 20		221
7804 00 - 7805 50		94
7806 05 - 7806 08		98
7807 00 - 7807 14		96
7807 20 - 7807 24		97
7807 30 - 7807 34		96
7807 40 - 7807 44		97
7807 50 - 7807 54		96
7807 55 - 7807 75		97
7810 29 - 7810 40		195
7812 05 - 7812 48		196
7812 60 - 7812 80		101
7812 81		10
7812 82 - 7812 94		101
7813 00 - 7813 14		100
7813 20 - 7813 24		101
7813 25		103
7813 30 - 7813 44		101
7813 45 - 7813 53		102
7813 54 - 7813 58		103
7813 60 - 7813 62		101
7813 80 - 7813 91		108
7814 00		102
7814 02 - 7814 08		104
7814 11		102
7814 12		103
7814 15		102
7814 16		103
7815 00 - 7815 83		107
7816 00 - 7816 11	114,	121
7816 14		114
7816 20 - 7816 42	114,	121
7816 60 - 7817 02	115,	121
7817 20 - 7817 89	116,	121
7818 00 - 7818 67	117,	121
7819 00 - 7819 27	120,	121
7819 60 - 7820 02	118,	121
7820 22 - 7820 91	119,	121
7821 00 - 7821 07	120,	121
7821 50 - 7821 53		122
8000 01 - 8001 04		182
8002 00 - 8002 08		183
8004 01 - 8006 48		182
8040 02 - 8045 33		184
8050 01 - 8120 10		185
8130 49 - 8205 00		188
8206 00		184
8385 01 - 8385 03		183
8668 01 - 8711 01		186
8800 01 - 8800 90		187
9660 30 - 9685 23		177
9695 10 - 9696 16		178
9700 10 - 9705 10		177
9715 28 - 9715 42		178
9803 10 - 9847 15		179
9874 00 - 9929 10		180

Réf.		page
43400 00 - 43400 63		198
43410 00 - 43410 03	98, 110,	198
43410 50 - 43410 53	98,	198
47000 40 - 47000 41		17
47001 00 - 47003 61		16
47201 20 - 47204 50		25
47231 50		76
47301 30 - 47303 61		17
47601 51 - 47604 51		31





# Conditions générales de vente de la société BRAND GMBH + CO KG

## 1 Généralités

- 1.1 (Conditions contradictoires, forme écrite, clauses accessoires, langue du contrat). Ces conditions générales de vente s'appliquent à tous les contrats conclus avec le client, y compris à l'avenir; d'autres conditions n'entrent pas dans le cadre contractuel, même si nous ne formons pas opposition expressément. Le client peut invoquer des clauses accessoires, avant ou au moment de la conclusion du contrat, uniquement avec une confirmation immédiate par écrit. Le renoncement à la forme écrite de la part du client est possible uniquement par écrit. La langue du contrat est l'allemand ou l'anglais.
- 1.2 (Offres, réserve de modifications). Nos offres sont sans engagement. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute amélioration technique de nos produits sans préavis.
- 1.3 (Saisie de données). Nous réalisons un enregistrement et un traitement informatique des données importantes pour l'exécution du contrat.
- 1.4 (Compensation, rétention). La compensation ou la rétention de la part du client ne sont pas autorisées, sauf en cas de créances en contrepartie, incontestées ou ayant force de chose jugée.
- 1.5 (Commandes urgentes, petites commandes, unités de conditionnement). Les commandes ayant une valeur marchande inférieure à 100 € sont exécutées avec un supplément pour quantité minimum de 20 €. La livraison est généralement effectuée dans des unités de conditionnement (UC) conformément à la liste des prix en vigueur. Dans le cas d'une livraison dans un délai de 5 jours ouvrables ou de montants de commandes jusqu'à 500 €, nous nous réservons le droit de renoncer à une confirmation de commande.
- 1.6 (Lieu de juridiction). Le lieu de juridiction est le tribunal compétent pour notre siège social à Wertheim / Mosbach. Nous sommes également autorisés à saisir le tribunal compétent pour le siège social du client. Nous avons en outre le droit de recourir en tant que demandeur à une juridiction arbitrale auprès de la Chambre de l'industrie et du commerce (IHK) de Francfort s/Main. Le tribunal d'arbitrage statue alors sur le litige sans appel, conformément au règlement d'arbitrage de la IHK Francfort s/Main, sans la possibilité d'un recours à une procédure judiciaire. L'ouverture de la procédure judiciaire d'injonction de payer par nous ne signifie pas encore l'exercice de notre droit d'option; c'est en tout cas licite.
- 1.7 Le droit allemand est applicable, en dehors des dispositions légales relatives à la Convention sur la vente internationale de marchandises (CVIM).

## 2 Livraison

- 2.1 Le lieu d'exécution est notre usine à Wertheim. Les risques sont transmis au client lorsque la livraison quitte la rampe de chargement de notre usine, et ce même si des livraisons partielles sont effectuées ou si nous prenons en charge d'autres prestations, telles que l'expédition, les frais de transport, de conditionnement et d'assurance, l'exportation ou l'installation. Cette clause s'applique également si la livraison est effectuée dans un dépôt consignation chez le client.
- 2.2 Dans la mesure où nous avons donné notre accord à des commandes sur appel, le client est tenu d'enlever la quantité totale dans un délai de 6 mois.
- 2.3 En cas de retard de réception, nous pouvons faire entreposer la marchandise livrée aux frais du client, tout en maintenant notre droit au paiement, ou le céder après avertissement préalable et fixation d'un délai de paiement de la facture du client.

## 3 Délais de livraison, retard

- 3.1 Les délais de livraison s'entendent départ usine. Les délais de livraison commencent à réception de notre confirmation de commande par le client, mais au plus tôt après éclaircissement des questions techniques préalables à la conclusion du contrat et réception des documents, comme les dessins, les autorisations ou les homologations que le client doit présenter, mais en aucun cas avant la réception des acomptes convenus. Le délai de livraison est respecté si un avis d'expédition est communiqué avant son expiration. Sous réserve d'une livraison correcte et dans les délais par nos sous-traitants.
- 3.2 Les faits suivants, lorsqu'ils occasionnent des retards de livraison, nous libèrent de l'obligation du respect des délais annoncés: cas de force majeure, grèves, lock-out, perturbations de l'exploitation, absence de matières premières et de moyens de production, livraison retardée ou la non-livraison par des sous-traitants, prestations supplémentaires ou modifications demandées par le client. Il en est de même lorsque les circonstances susmentionnées se produisent pendant un retard déjà existant. Ceci s'applique également si le client a exigé des prestations supplémentaires ou des modifications.
- 3.3 Notre retard de livraison présume, dans tous les cas, une lettre de rappel du client, indiquant un délai supplémentaire convenable.
- 3.4 En cas de dommages dus à un retard, nous limitons notre responsabilité en matière de dommages-intérêts à 10% de la valeur de notre livraison/prestation retardée. La limitation de notre responsabilité ne s'applique pas à l'intention frauduleuse, la négligence et/ou en cas de lésions corporelles, d'atteinte à la vie ou à la santé. Le client est tenu de nous informer immédiatement par écrit en cas de conséquences prévisibles d'un retard.

## 4 Prix, conditions de paiement

- 4.1 Les prix s'entendent T.V.A. en vigueur en sus et sont applicables départ usine. Les frais de conditionnement ainsi que les frais de transport, de fret et d'assurance sont à la charge du client. De plus, nos prix s'entendent hors frais de reprise et de recyclage/récupération ou élimination d'appareils usagés.
- 4.2 Les factures sont exigibles en EURO, sans escompte, à réception ou à la date indiquée, sans frais et payables sur notre compte. La réception du paiement fait foi. Nous acceptons les lettres de change et les chèques uniquement à titre d'exécution et aux frais du client.
- 4.3 Dans le cas de clients, avec lesquels nous travaillons pour la première fois ou ne travaillons pas régulièrement, après des retards de paiement ou en cas de doute fondé concernant la solvabilité du client, nous pouvons exiger, pour chaque livraison, un paiement par avance ou une caution correspondant au montant de la facture.
- 4.4 Si plus de 4 mois s'écourent entre la conclusion du contrat et la livraison convenue, nous pouvons, à titre d'équité, exiger une majoration de prix correspondant à l'augmentation des coûts jusqu'à la livraison. Notre prix du jour est applicable en cas de livraisons sur appel.
- 4.5 En cas de retour convenu d'une marchandise exempte de vices, des frais de contrôle et d'exécution s'élevant à 15 % du montant de la facture (au moins 10 €) seront facturés au client.
- 4.6 Si le client a un retard de paiement, toutes nos créances à son égard deviennent exigibles et nous ne sommes pas tenus d'exécuter d'autres prestations émanant de contrats de livraison en cours.
- 4.7 En cas de retard de paiement, nous décomptons – sous réserve d'autres droits à dommages-intérêts – des intérêts moratoires au taux en vigueur.
- 4.8 Nous pouvons compenser des obligations à l'égard du client (par exemple, à partir d'un avoir) par nos créances en suspens à l'égard du client.

## 5 Réserve de propriété, cession de créances futures

- 5.1 La marchandise livrée reste notre entière propriété jusqu'au règlement total, sans restrictions, de toutes nos créances à l'égard du client. Si nous avons d'autres créances à l'égard du client, la réserve de propriété est maintenue jusqu'au règlement de celles-ci.
- 5.2 Le client ne doit pas consommer la marchandise réservée ou l'associer à d'autres choses qui font l'objet de droits de tiers. Si la marchandise réservée est néanmoins associée à d'autres objets et devient partie intégrante d'un nouvel objet (global), nous devenons copropriétaires directs au prorata, même si l'est considéré comme objet principal. Notre quote-part de copropriété est calculée à partir du rapport existant entre la valeur de la facture de la marchandise réservée et la valeur du nouvel objet au moment de l'association.
- 5.3 Le client peut céder la marchandise réservée dans le cadre de son activité normale, dans la mesure où il n'a pas cédé, mis en gage ou hypothéqué ses droits découlant de la vente.
- 5.4 Le client nous cède à l'avance, à titre de garantie, les droits à l'égard de ses clients, découlant de la vente de la marchandise réservée (alinéa 5.3) et/ou de nouveaux objets formés (alinéa 5.2), correspondant au montant de notre facture pour la marchandise réservée. Tant que le client n'a pas de retard de règlement de la marchandise réservée, il peut encaisser les créances cédées dans le cadre réglementaire des affaires. Toutefois, il ne peut utiliser le produit proportionnel que pour régler la marchandise réservée à nos services.
- 5.5 A la demande du client, nous libérons, à notre choix, des garanties si et dans la mesure où la valeur nominale des garanties dépasse 120% de la valeur nominale de nos créances en suspens à l'égard du client.
- 5.6 Le client s'engage à nous informer dans les plus brefs délais de toute saisie ou confiscation de la marchandise faisant l'objet d'une réserve ou d'une copropriété et de toute autre disposition par des tiers.
- 5.7 En cas de non-encaissement de lettres de change ou de chèques, de non-exécution et/ou de rappel d'un paiement effectué par autorisation de règlement direct/prélèvement automatique, de suspension des paiements ou d'insolvabilité du client ou du consommateur final, les droits du client émanant de l'alinéa

5.3 arrivent à terme; le client doit informer immédiatement le consommateur final de la prolongation de notre réserve de propriété; il ne peut utiliser les parts de produit concernant la cession que pour payer la marchandise livrée.

- 5.8 En cas de retard et dans le cas de l'alinéa 5.7, nous sommes autorisés à résilier le contrat, et/ou sans résiliation, à exiger le retour de la marchandise réservée, disponible chez le client et à encaisser nous-mêmes les créances cédées. Pour l'établissement de nos droits, nous pouvons confier la consultation de tous les documents/livres du client concernant nos droits de réserve à une personne tenue au secret professionnel.

## 6 Vices et droits à l'indemnité

- 6.1 Nous nous portons garants de l'absence de vices de la marchandise que nous livrons (montage convenu y compris) au moment du transfert des risques. La nature, la solidité et l'utilisation de la marchandise livrée par nos services s'appuient exclusivement sur la spécification convenue par écrit, le descriptif de produit et/ou les modes d'emploi. Les indications dépassant ce cadre, notamment lors des premiers entretiens, dans la publicité et/ou dans les normes industrielles prises comme références, font partie intégrante du contrat, uniquement si elles sont prises en compte expressément par écrit.
- 6.2 Si le client a besoin de la marchandise livrée à des fins autres que celles qui sont convenues, il doit vérifier, sous sa propre responsabilité, l'aptitude de la marchandise spécifique à cette fin – y compris concernant la sécurité du produit – et sa conformité à toutes les prescriptions techniques, légales ou administratives en vigueur avant la mise en œuvre planifiée. Nous déclinons toute responsabilité pour toute utilisation que nous n'avons pas confirmée explicitement par écrit. Dans le cas de prescriptions du client, relatives aux matériaux et à la construction, nous déclinons toute responsabilité quant à l'aptitude ou à l'autorisation des matériaux ou des constructions souhaitées et n'avons, dans ce contexte, aucune obligation de contrôle. L'observation des règles de sécurité technique et de médecine du travail dépend du lieu et des conditions d'exploitation desquelles nous n'avons pas connaissance. Toutes mesures pour l'observation de ces règles relèvent de la responsabilité de l'utilisateur.
- 6.3 Nous déclinons toute responsabilité en cas de conséquences d'un traitement, d'une utilisation, d'un entretien et d'une manipulation incorrecte de la marchandise livrée ou d'une usure normale, notamment des pièces d'usure, telles que les pistons, les joints d'étanchéité, les soupapes, de rupture de pièces en verre, en plastique et en céramique, d'influences chimiques, électrochimiques ou électriques ou de non-respect des directives du mode d'emploi.
- 6.4 Dans le cas de réclamations justifiées, nous sommes, dans un premier temps, seulement tenus à la réparation/au remplacement. La réparation/le remplacement, est, selon notre choix, le droit résultant de la garantie légale ou de la livraison d'une marchandise exempte de défauts. Les autres droits résultant de la garantie légale s'appliquent uniquement en cas de refus, d'impossibilité ou d'échec des mesures ci-dessus mentionnées. Les dépenses accrues pour la réparation des vices, engendrées par le déplacement de la marchandise sur un lieu autre que le lieu d'exécution convenu après la livraison, sont supportées par le client.
- 6.5 Après réception, le client doit immédiatement vérifier avec minutie la marchandise livrée – y compris la sécurité du produit – et signaler par écrit immédiatement les défauts visibles et les vices cachés dès qu'ils sont constatés. Les dommages subsistant pendant le transport doivent être immédiatement signalés au porteur par le client. En cas de non-observation de l'obligation de contrôler la marchandise et de signaler les défauts dès réception, toute garantie légale pour ces vices s'annule.
- 6.6 Notre responsabilité pour faute légère est limitée aux droits pour dommages occasionnés par une atteinte à la vie et à la santé et pour lésion corporelle, aux revendications conformément à la responsabilité relative au produit ainsi qu'à celles en cas de violation intentionnelle d'obligations contractuelles portant atteinte à l'objectif du contrat. Notre responsabilité pour violation non-intentionnelle d'obligations contractuelles essentielles se limite en outre au dommage typique occasionné que nous considérons comme prévisible à la conclusion du contrat.
- 6.7 Si le client utilise la marchandise livrée avec des substances polluantes, nocives, radioactives ou présentant un quelconque danger, il est tenu de la nettoyer avant de la retourner. Nous avons le droit de facturer au client les frais éventuellement nécessaires pour la décontamination/le nettoyage et l'élimination.

## 7 Péréemption

Les réclamations pour vices de la marchandise sont prescrites au bout d'un an à compter de la livraison de la marchandise au client. Il en est de même pour les droits aux dommages-intérêts, quel qu'en soit le motif juridique. Il n'est pas dérogé aux restrictions de droit conformément au paragraphe 438, alinéa 1 numéro 1 et 2 du BGB (code civil allemand), paragraphe 479 alinéa 1 et 634 a alinéa 1 numéro 2. La restriction du droit de prescription n'est pas valable pour les réclamations en cas de dissimulation dolosive d'un vice, pour les revendications conformément à la responsabilité relative au produit ainsi que pour les dommages occasionnés par une atteinte à la vie et à la santé, pour lésion corporelle et pour les dommages divers résultant d'une négligence grossière ou d'une préméditation.

## 8 Utilisation du logiciel

- 8.1 Si un logiciel est compris dans l'étendue de livraison, un droit non exclusif est accordé au client lui permettant d'utiliser le logiciel livré ainsi que sa documentation. Le logiciel est fourni pour être utilisé sur l'objet de livraison approprié. Une utilisation sur plus d'un système est interdite.
- 8.2 Le client n'est en droit de reproduire, transmettre, traduire le logiciel ou de le transposer du code objet au code source, que dans le cadre légal autorisé par la loi (§§ 69 a et suiv. de la loi sur la propriété intellectuelle). Le client s'engage à ne pas enlever les données d'identification du fabricant, notamment les remarques de Copyright, ou de les modifier sans l'accord préalable du fournisseur.
- 8.3 Le fournisseur ou le créateur du logiciel consentent tous les autres droits concernant le logiciel et les documentations, y compris les copies. L'attribution de sous-licences n'est pas autorisée.

## 9 Montage

- 9.1 Les frais de montage peuvent être décomptés chaque mois. Les prix fixes pour le montage s'appliquent uniquement aux travaux convenus. Par ailleurs, notre liste des prix frais de montage et de service est fait foi.
- 9.2 Le client doit prévoir et prendre en charge les frais pour: éclairage, force motrice, éventuellement air comprimé, eau, courant de soudage et chauffage, branchements nécessaires compris; installations électriques pour raccorder les appareils livrés par nos services; dispositifs nécessaires (tels que les engins de levage); local verrouillable pour entreposer le matériel, l'outillage et les vêtements pendant le montage.

## 10 Pièces de rechange, entretien/réparations, étalonnage

- 10.1 La liste des prix en vigueur pour les réparations et les remplacements s'applique aux pièces de rechange ainsi qu'aux prestations d'entretien, de réparation et d'étalonnage.
- 10.2 Si nous avons une obligation d'entretien/de livraison des pièces de rechange, celle-ci est limitée à une durée de 5 ans à compter de la livraison. Si les pièces de rechange ne sont pas fabriquées par nos services ou ne sont plus disponibles sur le marché, par ex. composants électroniques, ou si le matériel initial n'est plus disponible, notre obligation de livrer des pièces de rechange prend fin.
- 10.3 Pour l'étalonnage et l'entretien, on utilise généralement des matières consommables de la production BRAND.
- 10.4 Les prestations d'entretien et d'étalonnage peuvent être réalisées uniquement si le client a déclaré préalablement l'absence de risques pour la santé des appareils expédiés.
- 10.5 Dans le cas d'une valeur de réparation/d'entretien pouvant atteindre 50 €, nous nous réservons le droit de renoncer à établir un devis séparé.

## 11 Réserve légale, droits de propriété industrielle, confidentialité

- 11.1 En ce qui concerne les moules, les outils ou d'autres dispositifs, des échantillons, des illustrations ainsi que des documents commerciaux et techniques réalisés ou mis à disposition par nos services, nous nous réservons le droit de propriété ainsi que tous les droits de propriété industrielle et d'auteur. Cette clause s'applique également lorsque le client a pris en charge les frais intégralement ou partiellement. Le client ne peut utiliser ces objets que conformément aux conventions. Il ne peut produire lui-même ou confier la production des objets contractuels sans notre accord écrit.
- 11.2 Dans la mesure où nous livrons des marchandises conformément aux constructions ou autres conditions (modèles, échantillons etc.) remis par le client, ce dernier nous garantit en cas de faute que des droits de propriété industrielle et d'autres droits de tiers ne sont pas violés suite à la fabrication et la livraison. Il doit remplacer tous les dommages résultant de telles violations de droits en cas de faute.
- 11.3 Le client est tenu à la confidentialité à l'égard de tiers quant aux informations non divulguées, acquises dans le cadre des relations commerciales avec nos services.

Edition: novembre 2011



BRAND GMBH + CO KG · B.P. 11 55 · 97861 Wertheim · Allemagne  
Tél.: +49 9342 808-0 · Fax: +49 9342 808-236 · E-Mail: info@brand.de · Internet: www.brand.de

